

Amsterdam, 25 mars. — La presse hollandaise, ordinairement très apte à juger la portée des événements africains, est convaincue qu'après la défaite de Tweekbosch, lord Kitchener a fait des propositions d'une exigence moindre qu'auparavant et que le général Kitchener n'a pas l'intention de se retirer de la région de la rivière Orange.

Mais il est plus probable que les propositions de lord Kitchener resteront d'une exigence suffisante pour que les Boers ne puissent les accepter.

Quelques notables boers actuellement en Hollande sont aussi de cet avis. L'un d'eux a même ajouté : « Dans quelques jours, les délégués retourneront chez eux et la guerre continuera comme auparavant ».

INTERVIEW D'UN DÉLÉGUÉ BOER. M. Fischer, le délégué de l'Etat libre d'Orange, a déclaré, au cours d'une interview, qu'il était tout à fait confiant dans le succès final de la cause boer.

D'après le rapport boer en date du 15 février, le général Botha venait de remporter deux victoires et avait pu ainsi se ravitailler en vivres et en munitions.

Comme il arrive fréquemment ces succès remportés par les Boers avaient été passés sous silence dans les rapports anglais.

La condition des commandos dans le Transvaal, l'Etat d'Orange et au Cap pouvait être considérée comme étant très bonne, car ils avaient des vivres, des munitions et des fusils Lee-Metford à l'abondance.

Ils se trouvaient seulement à court de vêtements, mais en étaient toutefois mieux pourvus que l'année précédente.

L'esprit général était excellent et ni Steijn ni Dewet ne pensaient un seul instant à cesser la lutte.

DANS LES MILIEUX POLITIQUES ANGLAIS. Londres, 25 mars. — Dans le monde politique on montre aujourd'hui un grand scepticisme au sujet du résultat des négociations en Afrique du Sud.

On fait remarquer que M. Schalk-Burgner ignorait le désastre de la colonne Methuen au moment où il a demandé un sauf-conduit, probablement sur l'instigation du général Kitchener, dans le but unique de conférer avec le président Steijn et le général Dewet.

D'autre part, je suis informé que, si des négociations sont entamées, elles seront conduites de Londres par M. Chamberlain en personne.

LA MISSION BOER. Wolwehoek, 25 mars. — La mission boer, qui se rend dans l'Orange, est accompagnée dans son voyage par le capitaine Markor, aide de camp de lord Kitchener, d'un administrateur des chemins de fer, et de quatre officiers d'état-major anglais.

Le bruit court que les délégués sont partis d'une reddition en masse en vue de terminer la guerre.

Dans l'entourage de Kruger. La Haye, 25 mars. — Dans l'entourage du président Kruger, on se montre de plus en plus sceptique au sujet des négociations qui vont avoir lieu. Cette résolution a d'ailleurs été prise si brusquement qu'elle surprend les esprits.

On craint un conflit avec les Burghers. Les délégués boers en Europe, Fischer, Wessels et Walbrons, les instigateurs de la démarche du Président du Conseil néerlandais, sont décidés à ratifier sans discussion les décisions des Burghers qui tiennent la campagne.

LA CALOTTE. Si nous en croyons les réclames qu'ils font publier, il paraît que les affaires des colons marchent admirablement.

Dans une paroisse, où opèrent des moines il se produit soudainement, un grand mouvement d'ensemble qui produira très certainement les plus heureux résultats.

de la réception des travaux effectués pour le percement des rues des Chrysanthèmes, des Grappes, se réunira jeudi 27 mars à 4 heures du soir à l'Hôtel de Ville.

UNE ADJUDICATION. — Hier matin, vers 11 h. a eu lieu à l'Hôtel de Ville, une adjudication pour l'achat de l'avoine nécessaire à la nourriture des chevaux des services municipaux en 1902.

Le devis s'élevait à 29.900 francs; cautionnement à verser 2.990 francs. Ont soumissionné : MM. V. Bouteux 2 % rabais; Alph. Leman, 1 %; Grimonpont Gedenne à Moutaux, 8 %; Vanhoutte-Christofy, 7 %; Emile Fourrier, 9 %, déclaré adjudicataire.

POUR VAGABONDAGE. — Camille Delaëre, 15 ans, sans domicile fixe, a été mis en état d'arrestation, dans la nuit de lundi à mardi, sous l'inculpation de vagabondage.

MÉDAILLE DE SAUVETAGE. — M. J.-B. Delterne, cantonnier, demeurant rue Cadix, 49, a obtenu une médaille d'honneur pour avoir accompli plusieurs actes de sauvetage.

UN GRAVE ACCIDENT D'USINE. — Un ouvrier du peignage Léon Allart & Co, Grande-Rue, nommé Gustave Thiery, 22 ans, demeurant rue Pierre-de-Roubaix, 99, a été saisi lundi soir, vers 5 h. par une courroie qui lui broya la jambe gauche contre un arbre transmis à la machine.

Le blessé est désespéré. L'Etat du blessé est désespéré.

FRACTURE DE BRAS. — Pierre Vandercruyssen, 20 ans, demeurant à Watrellos, rue des Fleurs, déboureur au peignage Allart, s'est fracturé le bras et l'avant-bras droit, au cours de son travail.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Hier matin, vers midi et demi, le tombereau à quatre roues, numéro 28, traîné par deux chevaux, de la Maison Naville frères, marchands de charbon, rue de l'Ouest, passait avec un chargement de charbon industriel, rue de Lannoy.

En face du numéro 35, la grande roue de gauche a fait sauter le charbon dans les rails du tramway, et la voiture se renversa.

Il en résulta un arrêt dans la circulation des tramways, qui fut levé à 1 h. 30, après qu'on eut fait par transbordement jusqu'à 3 h. et demie de l'après-midi.

LA POULE AU POT. — Dans la nuit de lundi à mardi des malfaiteurs inconnus se sont introduits dans la ferme de M. Ermitte, à Watrellos, en escaladant un mur de deux mètres de hauteur qui la sépare de la cour Waggon.

On a vu deux poules qui étaient renfermées dans une volière.

UNE RECTIFICATION. — Nous avons annoncé qu'un procès-verbal avait été dressé contre Stéphane Bonie, fondeur, rue de l'Industrie, 10, pour avoir commis au préjudice de M. Paul Lainé, négociant rue Nain, 20, un acte de fraude.

M. Lainé nous prie de rectifier cette information publiée également par nos confrères locaux. Mme Decock, n'a été l'objet d'aucune plainte, ni d'aucun procès-verbal, ni de soupçons dans cette affaire.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Mollie-Meillansou frères, Cornille Floris, appréteur, 29 ans, demeurant 504, rue des Ogières à Valenciennes, a été blessé au levain une pièce; incapacité de travail 15 jours.

BRADERIE ANNUELLE DE LA RUE DES LONGES-HAIES. — Les habitants de la rue des Longes-Haies sont invités à se rendre jeudi 27 mars, à 8 heures du soir, au Café de l'Industrie, 217, rue des Longes-Haies, pour les dispositions à prendre en vue de la Braderie annuelle qui aura lieu le lundi de la foire 7 avril 1902.

UNE FETE INTIME. — Un groupe d'amis politiques et d'amis de l'enseignement laïque, ont tenu mardi soir un café d'adieu, pour fêter la décoration de M. Gaston Monvoisin, récemment nommé officier d'académie.

Le banquet du vendredi-dit saint aura lieu au siège de la société, 104, rue de l'Alma, à l'estaminet H. Carrelle.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

Le Comité central se réunira jeudi 27 mars à 3 heures de l'après-midi, chez le citoyen Henri Carrette, 104, rue de l'Alma.

LE FORD LILLE

LIRE A LA PAGE. Le crime de la rue Gambetta à Lille. Dramatique tentative de suicide à Lille.

L'ELECTION DU CANTON SUD-EST. Nos lecteurs savent que dimanche, 6 avril, aura lieu l'élection au Conseil général du canton Sud-Est en remplacement du citoyen L. Dupont dont l'élection a été annulée.

Le scrutin sera ouvert de sept heures du matin à six heures du soir. Les sections de vote sont fixées comme suit : 1° Bureau : Ecole de garçons, rue Malibru.

2° Bureau : Ecole de filles, rue de la place Richelieu, rue Jean-Maitlote, place Jaccart, rue Origneur, du Bois-Saint-Sauveur, de Paris, Ban-de-Jeddou, Saint-Sauveur, boulevards Louis XIV et de la Liberté.

3° Bureau : Bourse du Commerce, entrée Grande Place. Toute la partie comprise entre l'axe de la Grande Place, rues des Manceillers, rue Origneur, du Bois-Saint-Sauveur, place Jaccart, rue Jean-Maitlote, place Richelieu et de Béthune, rues de Béthune, rue de la Liberté.

L'AFFAIRE DES CUISINES POPULAIRES. M. Nedoncel, expert en comptabilité, a été chargé de vérifier la comptabilité des cuisines populaires n° 5, au 11 rue de la République, à Valenciennes, jusqu'à ce jour aucune fraude n'a pu être relevée.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Hier matin, M. Camille Delaëre, 25 ans, menuisier, 2, rue de Carvin, était occupé pour le compte de son patron M. Carlier, entrepreneur, aux travaux qu'on effectue actuellement au marché couvert de la place St-Martin.

Il était monté sur un échafaudage haut de deux mètres environ lorsqu'il glissa et tomba si malheureusement qu'il se cassa le bras droit. Le docteur Dérède, à la pharmacie Béasse ou il avait été transporté.

D'après le docteur Dérède, l'incapacité de travail sera de quelques jours.

LES ACCIDENTS DE LA RUE. — Lundi, M. Henri Desobry, 25 ans, menuisier, 2, rue de Carvin, n° 3, passait, vers 4 heures et demie, rue Colbert.

Il a été renversé par un chariot chargé de matériaux. Il a eu une fracture de la jambe droite. Le docteur Dérède, à la pharmacie Béasse, a été appelé.

UNE CHUTE GRAVE. — Lundi dernier, M. Edmond Scholbel, 25 ans, serrurier, travaillant chez M. Marchand, entrepreneur de serrurerie, à Valenciennes, occupé pour le compte de son patron chez MM. Pérus et Cie, fabricants de ceruse, 268, rue Pierre-Gréard.

Il a été renversé par un chariot chargé de matériaux. Il a eu une fracture de la jambe droite. Le docteur Dérède, à la pharmacie Béasse, a été appelé.

CHEZ MA TANTE. — Deux Louche, femme Manset, 31 ans, ménagère, demeurant 37, rue des Stations, n° 2, a été blessée au pied par la chute d'un rouleau; incapacité de travail 10 jours.

LES VOLEURS A LA TIRE. — Le marchand Wilcar qui se tient le dimanche sur la place de la Charité ou il a été admis d'urgence.

LES EXPLOITS D'UN BON POIVROT. — Dans la nuit de lundi à mardi, un poivrot, croyant pénétrer dans l'appartement des époux Delobel, 41, rue Mexico.

Il a été surpris par les voisins et arrêté. Il a été conduit au poste de police.

LES ARMOIRIES DE LA VILLE DE LILLE

Par décret du Président de la République, en date du 15 mars 1902, les armoiries de la ville ont été réglées comme suit : De gueules à deux d'fris d'argent, avec l'écusson de la Légion d'honneur, et à dextre, un serps rampant sur un globe.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE (Direction A. Bourdette) Mercredi 26 mars, pour les adieux de la troupe lyrique et sous les auspices de l'Université Populaire, représentation à MOTTE PRIX au bénéfice des ouvriers sans travail de Lille.

FAUST, opéra en 5 actes et 11 tableaux, de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique de Charles Gounod.

Au 2° tableau : kermesse-vaudeville, réglée par Mlle Giolitti, maîtresse de ballet. Au 4° acte : La Nuit de Valpurgis, grand ballet.

Au 2° acte : l'Invocation, chantée par M. Cadio, baryton. Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures. Places gratuites de 10, 10, 10, 10, 10, 10.

ARRONDISSEMENT DE LILLE. MARQUETTE. Lire à la 3° page : Le crime de Marquette, GYNOING.

INCENDIE VOLONTAIRE. — Hier, est venu se constituer prisonnier au parquet de Lille un nommé Dhilly Julien, 48 ans, qui a déclaré avoir mis volontairement le feu à deux meules de paille.

Après avoir été interrogé par M. Nèpveux, substitut du procureur de la République, Julien Dhilly a été écondu.

M. Davaine sera chargé d'instruire cette affaire. Ce n'est pas la première fois que Dhilly fait connaissance avec la justice. Il a déjà été condamné pour un fait identique.

CONFERENCE PUBLIQUE ET CONTRA-DICTOIRE. La section armentéroise du P. O. F., organisera le jeudi 27 mars, dans la salle de la Coopérative l'« Avenir », Maison du Peuple, une grande conférence publique et contradictoire.

Ordre du jour : Compte-rendu du mandat des élus du Parti Ouvrier au Conseil municipal. Taxes de remplacement. — Le candidat du Parti Ouvrier aux élections législatives prendra la parole.

SYNDICAT TEXTILE. — Réunion de la commission du Syndicat textile, le mercredi 26 mars, à 8 heures du soir, au siège, à la Coopérative l'« Avenir ».

Ordre du jour : Discussion de l'ordre du jour de la réunion générale. — Les contrôleurs sont priés d'être présents à la réunion.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES. VALENCIENNES. UNE FARCE QUI FINIT MAL. — Nous avons relaté l'accident survenu au cheval de M. Bar, marchand triporteur, de l'imprudence d'un conducteur inexpérimenté, M. Duilière.

Le malheureux quadrupède, malgré les soins du vétérinaire, a dû être abattu. M. Duilière a indemnisé M. Bar de la perte de sa bête et des dégâts causés à la voiture, puis il a réclamé le cadavre, qu'il a fait enloyer dans un graboire, roulé sur le toit et vite saboté sur le sol.

Relevé on constata que dans sa chute il s'était fracturé le tibia à gauche. Le docteur Dérède, à la pharmacie Béasse, a été appelé.

course d'adultes, distribués les récompenses envoyées aux instituteurs de notre région.

Médaille d'argent : M. Wlart, autrefois à Erzy, actuellement à Caluzy. De rapport de diplôme : M. Légar, à Douai (Frais Marais).

1er rapport de diplôme : M. Lebeur à Marchiennes. Diplômes : MM. Gauthier à Marchiennes et Ogé à Raches.

ADJUDICATION. — Il a été procédé hier matin, en l'Hôtel de Ville à l'adjudication des travaux de construction d'un nouveau magasin aux entrepôts au port de Caluzy.

Le devis s'élevait à 32.783 fr. 04 c. M. Culot, entrepreneur à Douai a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 9 %.

M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avait soumissionné à 1 fr. 10 % de rabais.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TRANSPORT DES DEPECHEES. — L'adjudication de l'entreprise du transport des dépêches de Douai à Arleux par Carlin a été adjugée à M. Devernelle, également entrepreneur à Douai, avec un rabais de 9 %.

TOURCOING

A PROPOS DE LA BOURSE DU TRAVAIL. — On se rappelle les protestations que le rapport de l'Administration municipale sur la Bourse du travail a soulevées parmi les Syndicats ouvriers.

Les syndicats réclament le droit de nommer eux-mêmes les fonctionnaires de cet établissement. L'Administration municipale, dans son rapport, se réserve ce droit de nomination.

Nous avons reçu, à ce sujet, la communication suivante : Les administrations des Chambres syndicales ouvrières de la ville de Tourcoing, pétitionnaires pour la Bourse du travail, émisses en assemblée générale le 25 mars 1902, ont décidé de se réunir le 17, au soir, à 8 heures, au Café de l'Industrie, 217, rue de l'Alma, pour discuter le rapport de l'Administration municipale, décidé de maintenir intégralement les desiderata qu'elles ont formulés au sujet de la Bourse du travail.

Le Comité général de la Bourse du travail, sous l'égide de l'Administration municipale, a été chargé de faire connaître à l'Administration municipale, par l'article 11 qui serait ainsi conçu : « Le Comité général de la Bourse du travail pourra admettre tout syndicat par profession. »

Autonomie complète de son administration. — Nomination par les syndicats des fonctionnaires placés sous leur surveillance et leur contrôle.

Inviter l'Administration municipale à revenir sur son vote arrêté à ce sujet, lui laissant pleins pouvoirs pour accepter ou refuser les propositions des divers services, et éventuellement pour les « A bas les jaunes traités à la classe ouvrière ! »

Pour les organisations syndicales pétitionnaires : Le secrétaire de séance, E. LIENARD.

VICTOIRE OUVRIERE. — Nous avons signalé hier le grave accident qui a retenu à l'hôpital M. Debraux, rue de Guisnes, par suite de la chute de la journée de travail à 10 heures et demie.

Ce n'est en fait que de terminer par la victoire des ouvrières : en effet, les patrons ont accordé hier satisfaction à leur personnel.

Les ouvrières touchent le même salaire que lorsqu'elles étaient employées à la machine, cette diminution de travail, les patrons ont institué des primes de production.

Espérons que les conditions qui nous sont signalées le 1er avril, date de l'application de la nouvelle loi, se termineront ainsi.

UN MARI PEU TENDRE. — Jean Boderey, 47 ans, laveur de laines, demeurant place des Lepennins, a le caractère extrêmement violent.

Lundi à midi, au cours d'une discussion qu'il eut avec sa femme Clémence, il se précipita sur elle de coups, et s'empara d'un couteau, l'en frappa à la tête, près de l'oreille gauche.

Fort heureusement, le coup n'a fait que lacerer la peau de 2 centimètres, ne présente aucun caractère de gravité.

La police, ayant appris les faits, a arrêté Boderey qui est cotumier d'actes de brutalité de ce genre.

TOUJOURS LES VOIS. — Décidément les chevaliers de la cambriole ne chôment pas.

La nuit dernière, ils ont pénétré dans le bureau de M. Béhatie, percepteur des contributions directes, rue Saint-Isidore, en forçant la porte d'entrée à l'aide d'un ciseau et après de nombreuses pesées.

ROUBAIX

La Coopérative « LA PAIX » boulevard de Belfort 73-75 et 78 a écondué pendant les six premiers mois 1901 4.800.000 francs.

Le 10 octobre 1901, ouvrant un vaste magasin d'épicerie ou les ménagères des copérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

LA CALOTTE. Si nous en croyons les réclames qu'ils font publier, il paraît que les affaires des colons marchent admirablement.

Dans une paroisse, où opèrent des moines il se produit soudainement, un grand mouvement d'ensemble qui produira très certainement les plus heureux résultats.

C'est bien ce qu'on a vu à Lehoucq, les Chantoy, les Herbaux, les Rousseau, ces fiers et loyaux républicains (!?) que les sacristes ont envoyé à l'Hôtel de Ville, pour les aider à réduire les travailleurs roubaisiens à l'obéissance.

Tas de renégats !...

Aux tramways. La démission de la commission du Syndicat, a placé la question de la grève dans une situation toute particulière.

Les employés syndiqués ne peuvent guère se réunir pour prendre de nouvelles décisions ; on croit cependant qu'une réunion aura lieu vendredi prochain à 11 heures du soir.

ROUBAIX

La Coopérative « LA PAIX » boulevard de Belfort 73-75 et 78 a écondué pendant les six premiers mois 1901 4.800.000 francs.

Le 10 octobre 1901, ouvrant un vaste magasin d'épicerie ou les ménagères des copérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

LA CALOTTE. Si nous en croyons les réclames qu'ils font publier, il paraît que les affaires des colons marchent admirablement.

Dans une paroisse, où opèrent des moines il se produit soudainement, un grand mouvement d'ensemble qui produira très certainement les plus heureux résultats.

C'est bien ce qu'on a vu à Lehoucq, les Chantoy, les Herbaux, les Rousseau, ces fiers et loyaux républicains (!?) que les sacristes ont envoyé à l'Hôtel de Ville, pour les aider à réduire les travailleurs roubaisiens à l'obéissance.

Tas de renégats !...

Aux tramways. La démission de la commission du Syndicat, a placé la question de la grève dans une situation toute particulière.

Les employés syndiqués ne peuvent guère se réunir pour prendre de nouvelles décisions ; on croit cependant qu'une réunion aura lieu vendredi prochain à 11 heures du soir.

ROUBAIX

La Coopérative « LA PAIX » boulevard de Belfort 73-75 et 78 a écondué pendant les six premiers mois 1901 4.800.000 francs.

Le 10 octobre 1901, ouvrant un vaste magasin d'épicerie ou les ménagères des copérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

LA CALOTTE. Si nous en croyons les réclames qu'ils font publier, il paraît que les affaires des colons marchent admirablement.

Dans une paroisse, où opèrent des moines il se produit soudainement, un grand mouvement d'ensemble qui produira très certainement les plus heureux résultats.

C'est bien ce qu'on a vu à Lehoucq, les Chantoy, les Herbaux, les Rousseau, ces fiers et loyaux républicains (!?) que les sacristes ont envoyé à l'Hôtel de Ville, pour les aider à réduire les travailleurs roubaisiens à l'obéissance.

Tas de renégats !...

Aux tramways. La démission de la commission du Syndicat, a placé la question de la grève dans une situation toute particulière.

Les employés syndiqués ne peuvent guère se réunir pour prendre de nouvelles décisions ; on croit cependant qu'une réunion aura lieu vendredi prochain à 11 heures du soir.